

Place des spectacles de la promenade Gérard-Côté

LA VILLE PRÉSENTE LE CONCEPT ARCHITECTURAL CHOISI

Pour diffusion immédiate

Saint-Hyacinthe, le 29 avril 2022 – En adoptant le concept architectural de sa future Place des spectacles, lors de la séance publique du 19 avril dernier, la Ville vient de franchir une étape importante de son projet de revitalisation de la promenade Gérard-Côté.

La promenade de 2,4 km le long de la rivière Yamaska sera développée en plusieurs phases et la Place des spectacles est un élément central, un lieu rassembleur qui permettra d'accueillir jusqu'à 7 000 personnes lors d'évènements majeurs. Cette place devra également servir de parterre, pour la scène extérieure existante, située à l'arrière du Centre des arts Juliette-Lassonde. Ponctuée de jets d'eau, une fontaine urbaine permettra aux petits comme aux grands de se rafraîchir et d'y jouer en mode hors évènements. La présence de ces jeux d'eau représentera une référence à la rivière Yamaska, adjacente à quelques mètres de cet espace public.

De plus, cette promenade bonifiée donnera préséance au transport actif, à travers une piste cyclable et un sentier piétonnier séparés l'un de l'autre par une plantation d'arbres qui prendront de l'ampleur, dans les années à venir, contribuant ainsi à verdifier le secteur. Ce réaménagement entraînera l'abandon de la bretelle reliant l'avenue Bourdages Nord à la rue Marguerite-Bourgeois permettant ainsi de relier le parc des Tisserands qui profitera d'une plus grande amplitude. De plus, une terrasse sera implantée sur la mini centrale électrique, offrant ainsi un point de vue exceptionnel sur la rivière Yamaska.





« Maintenant que ce concept est adopté. La firme Daoust Lestage amorcera le travail de conception des plans et devis en vue de permettre le lancement d'un appel d'offres pour amorcer les travaux d'aménagement dès le printemps 2023. La nouvelle promenade Gérard-Côté sera un lieu emblématique de Saint-Hyacinthe et nous avons bien hâte de la voir s'implanter. Nous sommes privilégiés d'être accompagnés de la firme Daoust Lestage dans ce projet. Elle vient tout juste de remporter le Grand prix d'excellence 2022 de l'Ordre des architectes du Québec pour son projet de réaménagement du parc de la Chute-Montmorency et nous sommes convaincus que le concept qu'elle a développé pour notre future promenade offrira également une expérience exceptionnelle pour les piétons, cyclistes et festivaliers, en plus de mettre en valeur notre rivière. C'est un projet qui tient compte de nos racines, mais qui nous positionne habilement vers l'avenir », souligne le maire de Saint-Hyacinthe, André Beauregard.





– 30 –

Source : Direction des communications et de la participation citoyenne
450 778.8300